

CONDITIONS GENERALES DE VENTE
de l'Entreprise Individuelle Sandrine LOYER Naturopathe

ARTICLE 1 - CLAUSES GENERALES

1.1 Les présentes conditions générales de vente ont pour objet de définir les modalités d'exécution ainsi que les conditions auxquelles sont conclues les ventes entre l'Entreprise Individuelle Sandrine LOYER et ses clients.

1.2 Sauf stipulations expresses contraires rédigées par écrit accordées par Sandrine LOYER à ses clients, les ventes sont toujours faites aux conditions décrites ci-après.

1.3 Toute commande passée à Sandrine LOYER implique nécessairement, à titre de condition essentielle et déterminante, l'acceptation sans réserve par l'acheteur des présentes conditions générales de vente. Elles prévalent sur toute condition contraire posée par l'acheteur.

1.4 Tout autre document que ces conditions générales de vente et notamment, catalogue, prospectus, publicité, notice n'a qu'une valeur informative et indicative.

1.5 L'entreprise Sandrine LOYER se réserve le droit de suspendre ses services et/ou de résoudre les ventes non encore réalisées en cas de manquements par l'acheteur à l'une de ses obligations nées des présentes conditions générales de vente.

ARTICLE 2 - DISPONIBILITE DES SERVICES

Les services proposés par Sandrine LOYER sont présentés sur son Site en langue Française. Tout ressortissant de la Communauté Européenne et des pays respectant la directive 95/46/CE ne peut faire valoir sa méconnaissance linguistique comme clause d'annulation du contrat. Les offres de services et prix sont valables tant qu'ils sont visibles sur le Site.

ARTICLE 3 - COMMANDE

3.1 Acceptation

Tout bon de commande signé du Client par « double clic » constitue une acceptation irrévocable qui ne peut être remise en cause que dans les cas limitativement prévus dans le présent contrat. Le « double clic » associé à la procédure d'authentification et de non répudiation et à la protection de l'intégrité des messages constitue une signature électronique. Cette signature électronique a valeur entre les parties au même titre qu'une signature manuscrite. Les commandes sont subordonnées à l'acceptation de Sandrine LOYER et la vente ne devient définitive qu'après cette acceptation. Cette acceptation pourra résulter de l'envoi d'une confirmation de commande ou de l'expédition des chèques-cadeaux.

3.2 Confirmation

Toute commande passée à l'entreprise Sandrine LOYER devra faire l'objet d'une confirmation par cette dernière pour que la commande soit définitivement acceptée.

A ce titre, le récapitulatif de la commande sera envoyée à l'Acheteur à l'adresse mail qu'il a indiquée lors de la première étape de la commande. Un mail de validation de la commande est envoyé à l'Acheteur sur les jours ouvrables aux heures de l'ouverture de l'entreprise Sandrine LOYER. Au cas où l'Acheteur ne recevrait pas la confirmation sous 24 Heures, ce dernier devra envoyer un mail à manature@sandrine-loyer.com pour vérification. La meilleure solution qui puisse être proposée à l'Acheteur, est de commencer par vérifier avec sa banque. Si cette dernière confirme que la somme correspondante à la commande n'a pas été débitée, l'Acheteur peut être sûr que sa commande n'est pas en attente chez Sandrine LOYER.

En outre, Sandrine LOYER se réserve le droit d'annuler toute commande d'un Client avec lequel existerait un litige relatif au paiement d'une commande antérieure, ou autres cas prévus au présent contrat.

La confirmation de la commande sera adressée par mail à l'Acheteur dans les plus brefs délais, et au plus tard la fin du délai de rétractation, sous réserve de la fourniture par l'Acheteur, d'une adresse mail valide ne faisant l'objet d'aucune restriction d'utilisation (adresse mail professionnelle par exemple). Dans ce cas précis, l'entreprise Sandrine LOYER ne saurait être tenue responsable de la non réception de la confirmation de la commande reprenant l'ensemble des informations contractuelles et emportant preuve de la transaction.

Toutes les commandes passées sur www.sandrine-loyer.com peuvent être contrôlées par Sandrine LOYER.

Dans ce cadre, Sandrine LOYER peut être amenée à demander à l'Acheteur tous les justificatifs nécessaires à l'exécution de la commande, pièce d'identité, justificatifs de domicile, etc.

Ces demandes seront effectuées par mail ou par téléphone.

3.3 Modification

Toute modification ou résolution de la commande ne peut être prise en compte que si elle est parvenue par écrit avant l'expédition des chèques-cadeaux.

3.4 Exécution

L'entreprise Sandrine LOYER se réserve le droit de refuser la commande pour un « motif légitime » (au sens défini par la jurisprudence), et notamment (sans que cette liste soit limitative) en cas d'indisponibilité du matériel nécessaire à la réalisation des services, de demande abusive du Client, de présomption d'impossibilité pour le Client de contracter ou encore d'intention manifeste pour le Client de nuire à Sandrine LOYER.

Sandrine LOYER se réserve également le droit de refuser la commande dans le cas d'une erreur typographique manifeste conduisant à l'affichage d'un « vil prix », et ceci au moment de la commande passée par le Client.

Enfin, l'entreprise se réserve le droit de refuser la commande en cas de litige avec le Client, de non-paiement total ou partiel d'une commande antérieure, de refus d'autorisation bancaire lors du processus de paiement en ligne.

La commande sera exécutée au plus tard dans un délai un (1) an à compter du jour suivant celui où le Client a passé sa commande sous réserve de l'acceptation de celle-ci par Sandrine LOYER

ARTICLE 4 - LIVRAISON

4.1 - Délais

4.1.1 Les délais de livraison ne sont donnés qu'à titre informatif et indicatif.

4.1.2 Tout dépassement des délais de livraison ne pourra donner lieu au versement par l'entreprise au client concerné, de pénalités, dommages et intérêts ou indemnités.

4.1.3 Tout retard par rapport aux délais de livraison informativement prévus ne saurait justifier une résiliation de la commande acceptée.

4.2 - Transfert des risques

4.2.1 Le transfert des risques s'effectuera lors de la délivrance de la lettre / du colis au transporteur.

4.2.2 Il en résulte notamment que les marchandises voyagent aux risques et périls de l'acheteur.

4.3 - Réception

4.3.1 Il appartient au client, en cas d'avarie des colis livrés ou de manquants, d'effectuer toutes les réserves nécessaires auprès du transporteur dès leurs réceptions.

Ces réserves devront être confirmées par acte extrajudiciaire ou par lettre recommandée avec accusé de réception auprès du transporteur dans les 3 (trois) jours suivant la date de réception des marchandises.

La réception sans réserve du colis par l'acheteur couvre tout vice apparent ou manquants.

4.3.2 Sans préjudice des dispositions à prendre par le client vis à vis du transporteur telles que décrites à l'Article 4.3.1 en cas de vices apparents ou de manquants, toute réclamation quelle qu'en soit la nature, portant sur les colis livrés, ne sera acceptée par Sandrine LOYER que si elle parvient par écrit en lettre recommandée avec accusé de réception à l'entreprise dans les 10 (dix) jours suivant la réception du colis.

4.3.3 Il appartient à l'acheteur de fournir toutes les justifications quant à la réalité des vices ou manquants constatés.

4.3.4 L'acheteur devra laisser toutes facilités au vendeur pour effectuer ou faire effectuer tous les contrôles qui sembleraient nécessaires à Sandrine LOYER.

Seule Sandrine LOYER ou toute personne dûment mandatée par elle pourra effectuer ces contrôles et vérifications.

4.4 Retour

Aucun retour de colis ne pourra être effectué par l'acheteur sans l'accord préalable exprès écrit de Sandrine LOYER.

Les frais de retour ne seront à la charge de Sandrine LOYER que dans le cas où un défaut de conformité à la commande est effectivement constaté par Sandrine LOYER.

ARTICLE 5 - P R I X

5.1 Les prix figurant sur les tarifs, notices, catalogues ou tout autre document ne sont donnés qu'à titre indicatif.

5.2 Les prix appliqués sont ceux en vigueur au jour de la commande.

5.3 Les prix s'entendent nets et TTC.

ARTICLE 6 - PAIEMENT

6.1 - Modalités et délais

Nos factures sont payables au siège de l'entreprise par chèque ou virement bancaire en ligne.

Seul l'encaissement effectif des chèques ou traites, ou réception du virement bancaire sera considéré comme valant complet paiement au sens des présentes Conditions Générales de Vente.

L'entreprise Sandrine LOYER met à la disposition de l'Acheteur différents moyens de paiement :

- Par Virement bancaire. Votre commande est alors réservée pendant sept (7) jours. Au delà de ce délai, sans réception de votre virement, elle sera annulée. La commande ne sera traitée qu'à réception de votre virement et après validation;
- Par chèque. A l'ordre Sandrine LOYER. La commande sera traitée à réception de votre chèque.

Le Client garantit à l'entreprise Sandrine LOYER qu'il dispose des autorisations éventuellement nécessaires pour utiliser le mode de paiement choisi par lui, lors de la validation du bon de commande.

L'entreprise Sandrine LOYER est l'unique destinataire des données en rapport avec la commande du Client. La non transmission des données en rapport avec la commande empêche l'analyse et donc la réalisation de l'achat.

La survenance d'un impayé au motif d'une utilisation frauduleuse d'un moyen de paiement entraînera l'inscription des coordonnées en rapport avec la commande associée à cet impayé au sein d'un fichier incident de paiement. Une déclaration irrégulière ou une anomalie pourra également faire l'objet d'un traitement spécifique.

Conformément à la loi informatique et liberté du 6 janvier 1978 vous disposez à tout moment d'un droit d'accès, de rectification, et d'opposition à l'ensemble de vos données personnelles en écrivant par courrier et en justifiant de votre identité à : Sandrine LOYER, Cabinet Objectif Santé, 13 Rue d'Orée, 72800 LE LUDE.

Sandrine LOYER se réserve le droit de refuser toute commande d'un Acheteur avec lequel un litige de paiement serait en cours ou avec un Acheteur qui n'aurait pas réglé totalement ou partiellement une commande précédente.

6.2 Suspension de commande en cours

Le défaut de paiement de tout ou partie du prix à l'échéance convenue pourra entraîner la suspension des commandes et l'exigibilité immédiate de toute autre somme restant due, en raison de cette commande ou d'autres commandes livrées ou en cours de livraison. L'ensemble des frais extrajudiciaires ou judiciaires de recouvrement est à la charge exclusive du client, outre les intérêts légaux.

ARTICLE 7 - RESERVE DE PROPRIETE

7.1 Conformément à la loi n° 80-335 du 12 mai 1980, les chèques-cadeaux vendus par Sandrine LOYER ne deviendront la propriété du client qu'après paiement intégral des sommes dues par celui-ci.

Seul l'encaissement effectif des chèques ou réception du virement bancaire sur le compte de l'entreprise vaudra paiement conformément à l'Article 6.1.

ARTICLE 8 - DROIT DE RETRACTATION

Conformément à l'article L121-20 du Code de la consommation, le Client bénéficie d'un délai de sept (7) jours francs pour exercer son droit de rétractation sans avoir à justifier de motifs ni à payer de pénalités à l'exception, le cas échéant, des frais de retour. Le délai de sept (7) jours court à compter de la date de réception des produits commandés.

Néanmoins, le Client ne pourra pas se prévaloir de ce droit dans les hypothèses suivantes:

- Fourniture d'un service dont l'exécution a commencée ou a été intégrale avant la fin du délai de sept (7) jours.
- Fourniture de biens confectionnés selon les spécifications du consommateur ou nettement personnalisés ou qui, du fait de leur nature, ne peuvent être réexpédiés ou sont susceptibles de se détériorer ou de se périmer rapidement.

La procédure afférente au droit de rétractation est la suivante :

Vous devez en priorité envoyer un courrier (papier ou électronique) afin de notifier votre retour de produits (chèques-cadeaux) non désirés.

Le produit (ou les produits) ainsi retourné doit être entier et complet (pas de chèque-cadeau déchiré partiellement).

Tout produit incomplet ou absent ne sera ni remboursé ni échangé et sera réexpédié, le cas échéant aux frais du Client.

Le Client peut également annuler sa commande en refusant de recevoir le produit, en transférant le produit à la poste ou en retournant le produit à l'adresse suivante:

Sandrine LOYER

Cabinet Objectif Santé

13 Rue d'Orée

72800 LE LUDE

Courriel : manature@sandrine-loyer.com

Les frais et risques liés au retour des chèques-cadeaux sont à la charge du Client qui l'expédie. Le retour du ou des produit(s) donnera(ont) lieu à un remboursement égal au prix d'achat du ou des produit(s) acheté(s) (déduction faite des frais de retour qui sont quant à eux supportés par le Client).

Si vous voulez annuler une commande qui n'est pas encore envoyée vous en devez informer

Sandrine LOYER par écrit : par e-mail, fax ou lettre. Un appel téléphonique ne suffit pas.

ARTICLE 9 - FORCE MAJEURE

Les accidents dans les locaux et/ou subis par la personne de Sandrine LOYER, la grève, le vol ou la perte par le transporteur, les guerres, les événements politiques et plus généralement tout événement susceptible d'arrêter ou de réduire la réalisation des services constituent autant de cas de force majeure autorisant Sandrine LOYER à suspendre ou résilier les engagements convenus et prolonger les délais convenus, sans que cela donne droit à une quelconque indemnité au profit de l'acquéreur.

ARTICLE 10 - TRIBUNAL COMPETENT ET DROIT APPLICABLE

Les parties conviennent expressément que le Tribunal compétent sera le Tribunal de commerce dans le ressort duquel est situé le siège social de l'entreprise Sandrine LOYER, même en cas d'appel en garantie, de pluralité de défendeur.

La loi applicable entre les parties est la loi française.

ARTICLE 11 - RENONCIATION

Le fait pour l'entreprise Sandrine LOYER de ne pas se prévaloir à un moment donné de l'une quelconque des clauses des présentes ne peut valoir renonciation à se prévaloir ultérieurement de ces mêmes clauses.